

JANVIER 2021



2021

PAR L'EQUIPE COMMUNICATION

L'année 2020 s'achève, une page se tourne et un nouveau chapitre commence, que nous souhaitons écrire avec vous.

Nouvelles personnes à rencontrer, nouvelles aventures à vivre, nouveaux souvenirs à créer...

Nous formulons pour cette année 2021 des vœux modestes et sincères, des vœux de santé, de joie et d'espoir.

Souriez à la vie, prenez-la comme elle vient, profitez des choses simples.

Nous vous souhaitons une très belle année riche et inspirée.

Qu'elle soit lumineuse, bienveillante et vous remplisse de bonheur.

Bonne année à tous ! Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

SOMMAIRE :

- 02** [Edito du maire](#)
- 03** [Vie municipale](#)
- 07** [Prochainement à Vendeville](#)
- 08** [Vie associative](#)
- 10** [Point actualité travaux](#)
- 12** [Zoom sur votre sécurité](#)
- 15** [Revue de presse & web](#)
- 16** [Un peu d'histoire](#)



Courage à nos associations, privées d'activités. Gardez toute votre motivation pour nous proposer de belles animations au retour des jours meilleurs.

Que 2021 soit pour vous et vos proches, une année pleine de bonheur, de santé, de sérénité et de réussite.



Chères Vendevilloises, chers Vendevillois,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Un virus, que nous ne prenions pas au sérieux, a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir la solidarité sous toutes ses formes, qui nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Merci encore une fois, pour chaque geste, chaque attention. Merci aux Vendevillois d'être compréhensifs et patients durant cette période délicate et inédite.

Nous avons à cœur, malgré les restrictions sanitaires imposées, de rester au plus près de vos préoccupations. Durant ces derniers mois, nous avons continué à travailler à l'amélioration de votre cadre de vie, notamment en renforçant le système de vidéoprotection pour votre sécurité, mais aussi en suivant de près les travaux de requalification du centre-bourg qui devraient offrir, très prochainement, des équipements adaptés et accueillants.

Enfin, nous n'oublions pas d'assurer un niveau exigeant de service à nos citoyens dans tous les domaines de compétence de la commune : des centres de loisirs, aux activités artistiques en passant par la bibliothèque municipale et le soutien à nos aînés. Vous pouvez compter sur l'équipe municipale, élus et agents de la commune, pour mener à bien les missions qui nous sont confiées et accompagner les Vendevillois vers le meilleur avenir possible, avec toujours en ligne de mire, l'intérêt général qui doit être la boussole de notre action au quotidien.

Souhaitons que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc avec humanité et bon sens, dans l'avenir.

Enfin, courage à nos associations, privées d'activités. Gardez toute votre motivation pour nous proposer de belles animations au retour des jours meilleurs.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches, une année pleine de bonheur, de santé, de sérénité et de réussite. Puissions-nous retrouver de vrais moments de présence et de partage avec nos proches, amis et collègues, avec une pensée particulière pour nos commerçants, afin qu'ils retrouvent le chemin de la prospérité.

Très belle année 2021 à tous

Ludovic Proisy

LEGER REMANIEMENT DE L'EQUIPE MUNICIPALE



Lors du dernier conseil municipal, il a été procédé à un léger remaniement au sein de l'équipe.

- **Guillaume LIETARD** a été élu adjoint à l'URBANISME et à la CULTURE. Il rejoint les 3 autres adjoints en place :

- . **Judith Ternier**, première adjointe aux finances
- . **Fabrice Van Belle**, adjoint aux animations, jeunesse et sport, communication
- . **Christelle Deleplace**, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

- **Yves MARTIN** a quant à lui été nommé conseiller délégué à la SECURITE.

Il rejoint les 3 autres conseillères déléguées en place :

- . **Isabelle Candelier**, conseillère déléguée aux fêtes et cérémonies
- . **Denise Ducroux**, conseillère déléguée aux jeunes retraités et retraités
- . **Brigitte Mainguet**, conseillère déléguée aux écoles

- **Fabienne MEPLON** a rejoint les rangs des conseillers municipaux.



EQUIPE COMMUNICATION, NOTRE OBJECTIF : VOUS INFORMER AU MIEUX !



Fabrice VAN BELLE - Christelle DELEPLACE
 Isabelle CANDELIER - Charline DECARNIN - Fabienne MEPLON

Nous souhaitons vous informer au mieux sur les projets, les activités, le calendrier des événements qui concernent notre commune.

En décembre dernier, nous avons fait évoluer le format du **Vendeville News** par une présentation plus aérée, pour une lecture plus fluide.

En 2021, vous retrouverez ce journal d'informations municipales dans vos boîtes aux lettres aux périodes suivantes : fin janvier, mi-avril, fin juin, fin septembre et mi-décembre.

Selon l'actualité, des numéros hors série pourront être édités.

Le format du **Vendeville Infos**, envoyé par mail chaque fin de semaine a également été revu. Après un premier essai non concluant en décembre, nous pensons avoir trouvé la bonne formule !



Nous avons également pour projet de travailler en 2021 sur la **refonte du site internet de la Mairie**. Nous vous tiendrons informés de notre avancement dans les prochains numéros du Vendeville News.

Et pour rester au cœur de l'actualité de Vendeville, abonnez-vous à notre [page Facebook](#) "Mairie de Vendeville".



Besoin ou envie de nous contacter ?
 Envoyez-nous un mail à l'adresse
communication@mairiedevendeville.fr

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication : Ludovic PROISY | Photos : Equipe municipale
 Conception et mise en page : Isabelle CANDELIER - Fabienne MEPLON
 Impression et distribution : Mairie de Vendeville
 Diffusion : Gratuite - Journal tiré à 800 exemplaires
 Contacts : communication@mairiedevendeville.fr - 03.20.16.84.84
 Ne pas jeter sur la voie publique

MAIRIE DE VENDEVILLE

79, rue de Seclin 59175 VENDEVILLE
 Tél : 03.20.16.84.84 - Fax : 03.20.16.84.85
 E-mail : services.administratifs@mairiedevendeville.fr
Horaires d'ouverture au public :
 Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 08h30-12h / 13h30-17h
 Samedi 08h30-12h00

PAGE FACEBOOK [mairie de vendeville](#)
SITE WEB mairie-vendeville.fr

BALADE DU PERE NOEL DANS NOS QUARTIERS

Le père Noël s'est déplacé en personne dans les rues de Vendeville, le dimanche 20 décembre dernier, en compagnie d'élus du Conseil Municipal et d'enfants du CME.

Son arrivée dans les différents quartiers de la commune a été annoncée au son des cloches.

Grâce à une météo clémente, nombreux ont été les enfants à venir le saluer et à caresser son âne. Ils se sont vus offrir quelques bonbons pour patienter avant l'arrivée du jour J.



NOUVELLE MEDIATHEQUE ET NOUVELLE GARDERIE

La livraison de la médiathèque initialement prévue courant janvier a dû être reportée du fait des intempéries et du contexte.

Pourrons-nous maintenir le week-end portes ouvertes les 13 et 14 mars prochains ? L'avenir nous le dira...

La garderie est également impactée par ces retards.

Mais comme le dit Mazouz Hacene : "Toute attente soutenue de patience finira par porter ses fruits".



PROTOCOLE SANITAIRE ET ECOLE



Le protocole sanitaire est de nouveau renforcé.

L'objectif est de limiter les rassemblements et le brassage des enfants durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées.

La cantine fait partie de ces moments car les enfants retirent leurs masques au cours des repas.

Les enfants prendront leur repas par classe. Précédemment ils les prenaient par cycle.

La garderie du soir est maintenue jusqu'à 18h30 malgré l'avancée du couvre feu.

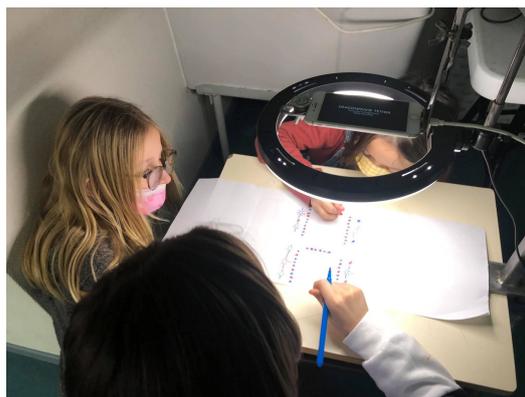
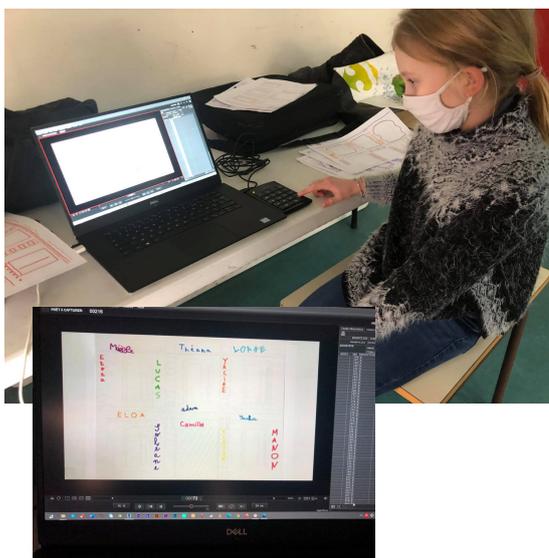
VIDEO MAPPING FESTIVAL 2021

Depuis 2018, les rencontres audiovisuelles proposent tous les ans une édition du vidéo mapping festival. [Le vidéomapping est une technique de diffusion d'images sur un bâtiment ou un objet.](#)

En décembre 2020, Vendeville a démarché la MEL afin de participer aux ateliers de création de ces vidéos mapping. Ces ateliers se déroulent entre janvier et mars 2021.

C'est une première pour notre commune qui s'est engagée dans ce projet avec enthousiasme. Afin de répondre aux exigences du calendrier, il a été décidé de travailler, pour 2021, avec les enfants du cycle 3 des mercredis récréatifs.

Nous pensons que cette activité plaira aux enfants. Nous espérons reconduire ce projet l'année prochaine en anticipant pour faire participer les enfants et ados du cours d'arts plastiques.



Cette année les créations de nos Vendevillois(es) seront projetées sur les murs de la cour intérieure de la **mairie d'Haubourdin.**

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les modalités de cette projection dès que nous en aurons connaissance.

Et pour plus d'informations sur cet évènement, rendez-vous sur le site www.videomappingfestival.com



CONCERNANT NOS RETRAITES & JEUNES RETRAITES...



LIVRAISON A DOMICILE DU COLIS DES AINES

La distribution des colis a eu lieu le samedi 19 décembre en présence de Monsieur le Maire, de huit élus et quatorze enfants du CME.

Les différents quartiers de Vendeville ont été divisés en quatre zones. En moins de 2h de temps, la grande majorité des 188 colis a été remise en mains propres aux Vendevillois âgés de plus de 62 ans.

Les personnes absentes à cette date ont pu retirer leur colis en mairie jusqu'à la fin du mois de décembre.

Merci aux Vendevillois pour leur accueil chaleureux lors du passage des équipes !

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La vaccination a débuté depuis le 15 janvier. Les personnes de plus de 75 ans peuvent se faire vacciner. La prise de rendez-vous dans les centres de vaccination se fait via internet sur le site sante.fr ou directement sur [doctolib](https://doctolib.fr) ou encore en composant le **0800 009 110** (appel gratuit).

A partir du lundi 18 janvier, les personnes à hauts risques, sur prescription médicale et sans critère d'âge peuvent prendre rendez-vous.

Dans un deuxième temps à partir de fin février/début mars, la vaccination concernera les personnes de 65 à 74 ans.

A partir du printemps, la vaccination concernera d'abord les personnes de 50 à 64 ans puis le reste de la population majeure.

Ces données ont été recueillies sur le site ameli.fr de la CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)



A vendeville, depuis le 13 janvier, notre équipe a contacté les personnes de plus de 75 ans :

- 66 ont répondu oui à la vaccination
- 5 ne souhaitent pas la vaccination
- 10 attendent de voir leur médecin traitant
- 19 n'ont pas répondu (messages laissés sur répondeurs ou absence de numéro de téléphone en mairie).

Le vendredi 15 janvier, 30% des personnes interrogées avaient pris un rendez-vous sur [doctolib](https://doctolib.fr).

Face aux informations parcellaires et parfois contradictoires, nous restons attentifs aux annonces actualisées. **Le mardi après-midi et le jeudi après-midi, une permanence est assurée en Mairie** par Marie-Claire Naessens et Denise Ducroux pour répondre le mieux possible à vos questions.
 Tél : 03 20 16 84 84

Denise DUCROUX, Conseillère déléguée aux aînés

UN TAXI CONVENTIONNÉ À VENDEVILLE



C'est un taxi agréé et certifié par la CPAM afin de garantir à ses clients un Transport Assis Professionnalisé (TAP). **Les médecins les prescrivent à des patients malades, handicapés ou blessés qui nécessitent un transport médicalisé assis sans urgence.** Ces transports, qualifiés de médicaux et nécessairement effectués par des **taxis conventionnés**, permettent aux usagers de bénéficier d'une prise en charge par la Sécurité Sociale allant de 65% à 100%. Pour bénéficier du tiers payant (ou du 100%), vous devez présenter votre prescription médicale signée par le médecin, votre attestation de Sécurité Sociale de moins d'un an et votre carte vitale à jour.

Réservation par téléphone au **06 51 52 92 11** ou par mail taxi.vendeville@gmail.com

Vendredi 29 janvier à 19h30
CINE SOUPE

Ciné Soupe propose une nouvelle dégustation de 10 courts métrages savoureusement choisis, drôles, critiques et poétiques, à découvrir seul-e, en famille ou entre ami-e-s !

Tarif 3€, durée 1h30, réservation en Mairie

Samedi 13 février à 11h
CEREMONIE DES MAISONS ILLUMINEES

Comme chaque année, la Municipalité récompensera les participants au concours des maisons et façades illuminées. Les membres du jury qui sont passés le vendredi premier janvier entre 17 h et 19 h seront présents. [Sur invitation](#)

Dimanche 21 février à 17h
SPECTACLE LES BELLES SORTIES 2020

Le spectacle BRASLAVIE BYE BYE, initialement prévu en septembre 2020, a été reprogrammé. Rachid Bouali interroge avec humour et tendresse, les notions de frontières, d'exil et de rêves d'ailleurs.

Tarif 5€, réservation prochainement en Mairie

Dimanche 28 mars à partir de 14h30
LOTO VENDEFETES

Venez retrouver les bénévoles de l'Association Vendefêtes à la Chiconnière pour 3 parties de Loto et des super lots à gagner !

Réservation prochainement en Mairie

Vendredi 2 avril à partir de 16h30
COURSE A L'OEUF

Inscrivez vos enfants pour une course à l'oeuf magique dans les jardins de la Chiconnière.

Réservation prochainement en Mairie

Inscriptions ALSH


ALSH 2021
 de 2 à 15 ans
 Février, Printemps, Été, Toussaint

ORGANISATION DES ALSH

- ➔ Pour les enfants scolarisés âgés de 2 à 15 ans inclus
- ➔ **Accueil** de 9h00 à 17h00 (journée avec cantine)
 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (journée sans cantine)
- ➔ **Garderie** de 7h30 à 9h00 (avec les animateurs)
 de 17h00 à 18h30 (avec le personnel de mairie)
- ➔ **Paielement** : espèces, CB, Chèque, Chèques-Vacances

ORGANISATION DE L'ALSH

- ➔ **ALSH DE FEVRIER**
 DU LUNDI 22 FEVRIER AU VENDREDI 5 MARS inclus
 Inscriptions du lundi 18 janvier au vendredi 29 janvier 2021
- ➔ **ALSH DE PRINTEMPS**
 DU LUNDI 26 AVRIL AU VENDREDI 7 MAI inclus
 Inscriptions du lundi 22 mars au vendredi 2 A avril 2021
- ➔ **ALSH D'ÉTÉ**
 DU MERCREDI 7 JUILLET AU VENDREDI 30 JUILLET inclus
 DU LUNDI 2 AOUT AU VENDREDI 27 AOÛT inclus
 Inscriptions du mardi 1er juin au vendredi 18 juin 2021
- ➔ **ALSH DE TOUSSAINT** (sous réserve d'inscriptions suffisantes)
 DU LUNDI 18 AU VENDREDI 29 OCTOBRE inclus
 Inscriptions du lundi 20 septembre au vendredi 1er octobre 2021

Merci de bien vouloir **RESPECTER LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION** afin d'organiser au mieux les accueils de loisirs

Le père noel a perdu un objet auquel il tient particulièrement... C'est à vous de le retrouver dans son grenier. Allez-vous retrouver de quel objet il s'agit ?


QUI A SU RESOUDRE L'ENIGME DE NOEL ?

Dans le numéro de décembre, nous avons proposé aux jeunes de 12 à 15 ans de résoudre une énigme.

Il semblerait qu'elle ait été trop difficile car personne n'a trouvé la bonne réponse...

Il fallait remplacer chaque symboles par la première lettre de son nom. Puis lire la phrase en démarrant en bas à droite pour finir en haut à gauche. On obtient

S E P Y T S
 T N E R E F F
 I D T N O S N
 E N A P R E T
 E P E D E E F
 A L T E S T O
 L E R G S E L

LES GRELOTS ET LA FEE DE PETER PAN
 EN SONT DIFFERENTS TYPES

Réponse : Sa cloche !



ASSOCIATION VENDEFETES

Tous les bénévoles de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année. Ils espèrent vous retrouver rapidement pour vous proposer les animations qu'ils ont sélectionnées pour vous.

Au programme : un loto fin mars et une billetterie à tarif réduit courant avril.

Et si tout va bien, un week-end en Normandie avec une nuit en lodge dans un zoo privatisé (les 17 et 18 avril). On croise les doigts !

Plus d'informations dans le prochain numéro.

ARTS PLASTIQUES



Depuis le mardi 5 janvier, les cours collectifs de l'école d'arts plastiques ont repris, uniquement pour les élèves mineurs.

Avec le couvre feu ces cours sont décalés au **mercredi à 15h30**.

Pour rappel, depuis le premier confinement, les travaux des élèves sont publiés sur un blog animé par notre enseignante, Peggy Caufourier <http://artsplastiques20.canalblog.com/>

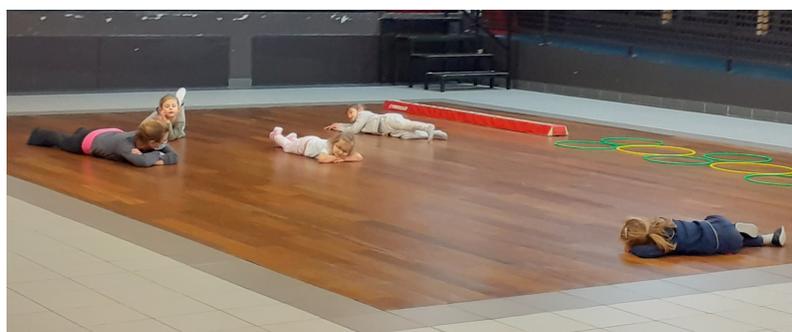


ACTIVITES GYMNIQUES ET SPORTIVES

Les petits ont pu reprendre les activités gymniques de Sabrina le mercredi 6 janvier.

Même s'ils ont du garder leurs distances et respecter les mesures sanitaires en vigueur, les enfants étaient ravis de se retrouver "pour de vrai".

Leur joie aura été de courte durée, puisque depuis que le couvre feu est repassé à 18h, les cours en présentiel ont de nouveau été suspendus.



En parallèle, les activités des adolescents et des adultes se poursuivent en visioconférence sur Zoom jusqu'à nouvel ordre.

Rappel des jours et des horaires :

Cours de danse

- le mercredi de 15h à 15h45 pour les 5-8 ans,
- le jeudi de 17h à 18h pour les 9-12 ans (Sabrina vient chercher les enfants en garderie),
- le jeudi de 18h à 19h pour les 13-16 ans.

Cette année, les danses s'articulent sur [le thème des émotions](#).

Baby gym

- le mercredi de 16h à 16h45 pour les 4-6 ans
 - le mercredi de 16h50 à 17h25 pour les 3-4 ans.
- Le parcours psychomoteur est désinfecté entre les cours.

Les cours de baby gym permettent à votre enfant d'apprendre à sauter, ramper, rouler... [de développer sa motricité et sa coordination](#).

Possibilité de s'inscrire pour le reste de l'année. Les Vendevillois bénéficieront d'une carte cadeau Décathlon pour toute inscription.

FCTV - FOOTBALL CLUB TEMPLEMARS VENDEVILLE



Depuis septembre dernier, le football-club de Templemars-Vendeville a ouvert une section féminine tous âges. A ce jour, 44 joueuses ont intégré les effectifs, réparties en 3 catégories (à partir de 5 ans, jeunes, adultes).

Le FCTV est un club à vocation familiale. Que vous soyez débutante ou confirmée, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Horaires d'entraînement :

Catégories U6 à U12 le vendredi de 19h à 20h30*

Catégories U13 à Séniors le mardi et le vendredi de 19h à 20h30*

* Horaires modifiés et adaptés selon les mesures de couvre-feu

Contact : [Marie au 06.35.94.13.98](mailto:Marie@06.35.94.13.98) ou templemarsvendevillefc.520891@lfhf.fr

TCT - TENNIS CLUB TEMPLEMARS



Le TC Templemars vous souhaite une belle année 2021 en espérant qu'elle puisse retrouver rapidement son cours normal.

Les cours pour les enfants ont repris début janvier.

Concernant les cotisations, il a été décidé d'établir un premier appel de cotisations selon les modalités suivantes :

- Aucun encaissement pour les adultes, ni pour les loisirs
- Un encaissement de 40 euros pour les enfants nés après le 01/08/2013 (catégories Baby et Mini tennis)
- Un encaissement de 60 euros pour les enfants nés avant le 01/08/2013.

Ces premiers encaissements permettront de financer à la fois les licences souscrites auprès de la F.F.T et les cours dispensés depuis le début de l'année.

En fonction de l'évolution de la situation, un deuxième appel sera établi; dont les modalités restent à définir.

Au TCT, nous respectons les gestes barrières. Au plaisir de vous retrouver !

Une question, n'hésitez pas à contacter [Vianney au 07 62 13 42 30](tel:0762134230)



VOTRE CADRE DE VIE S'AMELIORE

TRAVAUX DE VOIRIE



En décembre, un **nouvel enrobé** a été posé sur les **trottoirs** de la **rue des Ormeaux**.

En fin d'année, ce sera au tour de la **rue des Anciens Combattants** d'être **renovée**. Un **nouvel enrobé** recouvrira à la fois la **chaussée** et les **trottoirs**.



Des travaux de **marquage au sol** pour **matérialiser le non stationnement des véhicules** ont été réalisés afin de **sécuriser le carrefour** entre la **rue Paul Ricard** et la **rue de Seclin**.

Ces **mêmes travaux de marquage au sol** vont être réalisés courant **février** afin de **sécuriser la rue de Fâches**.



Reprise des travaux par la Société Loger Habitat dans la **rue des Jardins** (nouveau lotissement de la zone du Courbillon) pour une livraison prévisionnelle fin février.



Des **potelets** pour **empêcher les stationnements gênants** ont été installés dans la **rue des Anciens Combattants**.

NOUVEAU LOTISSEMENT LES JARDINS DU BOURG



Entrée côté rue du Fort



Entrée côté rue d'Avelin



Rue parallèle à la rue de la Paix



Intérieur du lotissement rue des Jardins

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE



Il est à noter que durant toute la durée des travaux, les bureaux des services administratifs de la mairie **seront transférés dans le bâtiment de l'ancienne bibliothèque**, rue du Guet.

LE PLANNING PREVISIONNEL EN 4 GRANDES ETAPES :

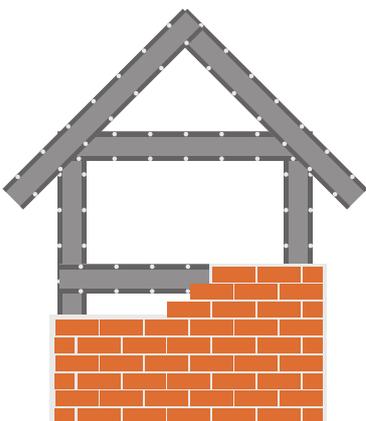


1 Démolition de la salle Buisine

2 Travaux de **gros œuvre** (fondations, terrassement, plancher, élévation, charpentes, toiture) pour construire l'ossature du nouveau bâtiment

3 Travaux de **second œuvre** (isolation thermique et phonique, pose des revêtements extérieurs, installation des cloisons intérieures, installation électrique, travaux de menuiserie intérieure...)

4 Travaux de **finitions intérieures** et aménagements extérieurs



Remise des clés



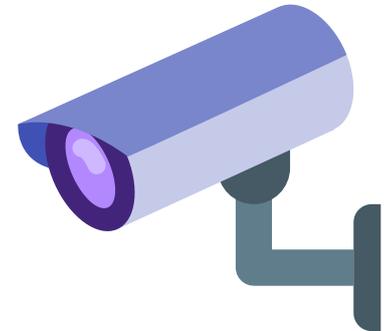
VOTRE SECURITE

LA VIDEO AU SERVICE DE VOTRE PROTECTION

Depuis le mois de mai 2020, **44 dossiers d'investigation** ont été enregistrés en Mairie, dans la plupart des cas grâce à des signalements de particuliers.

Un nom de rue, une plage horaire, une marque ou une couleur de véhicule, autant de détails qui permettent de cibler et de visualiser les images enregistrées par les différentes caméras placées dans les quartiers de la commune pour essayer d'en retrouver les auteurs.

Sur ces 44 dossiers, 2 ont fait l'objet de réquisition de la part de la Police Nationale et 18 ont abouti à des dépôts de plainte par la Mairie ou par des particuliers. Les autres dossiers sont archivés, il s'agit dans la plupart des cas, de véhicules suspects ou de chauffards au comportement dangereux (dépassement et vitesse excessive ou motards s'adonnant au wheeling : circulation sur la seule roue arrière). Le reliquat des dossiers est classé sans suite, faute de preuves significatives.



EXTENSION DU PARC DE CAMERAS EN 2021

En 2018 et 2019, ce sont **18 caméras** qui ont été installées aux entrées et principaux carrefours de la commune.

En 2021, **5 caméras supplémentaires** viendront compléter le dispositif (C19 Chiconnière, C20 rue du Fort, C21 rue d'Avelin, C22 rond point Templemars et C23 rue de Fâches vers rue de Ferrière) grâce à la subvention exceptionnelle du département "Aide aux villages et bourgs". Le conseil municipal a fait le choix de la sécurité pour tous, habitants et commerçants.



Si vous êtes *témoin* d'un évènement suspect, n'hésitez pas à le signaler en Mairie au plus vite et de la manière la plus détaillée possible (03.20.16.84.84).

En effet, les images ne sont conservées que **2 semaines** sur le serveur.

Si vous êtes une *victime*, n'hésitez pas à initier un dépôt de plainte, cela peut se faire sur internet et vous faire gagner du temps :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

MISE EN PLACE D'UNE BARRIERE RUE DU FORT POUR LUTTER CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES

Plusieurs dépôts sauvages ont été enregistrés par les caméras de surveillance de la rue du Fort et de la rue de Seclin.

Les véhicules ont pu être identifiés et leurs propriétaires poursuivis par la commune.

L'installation d'une barrière rue du Fort, a permis de limiter ces incivilités. Courant 2021, une caméra supplémentaire couvrira cette barrière ainsi que l'accès côté Est à la rue des Jardins (nouveau lotissement des jardins du bourg).



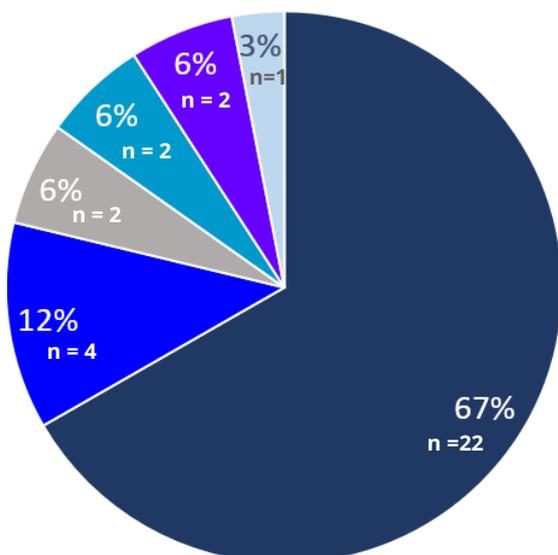
VERBALISATION ELECTRONIQUE POUR LUTTER CONTRE LE PASSAGE DES CAMIONS DANS LA RUE DE SECLIN

Lors du Conseil Municipal du 25 juin 2020, il a été décidé d'autoriser monsieur le Maire à procéder à l'achat du matériel nécessaire à la mise en place du dispositif de verbalisation électronique.

Ce système a été rendu possible par l'arrêté ministériel du 14 avril 2009. Cet arrêté permet la mise en œuvre dans les communes de traitements automatisés pour rechercher et constater des infractions pénales par les fonctionnaires et agents habilités, également par les élus lorsque la commune ne dispose pas de police municipale.

En effet, bien que n'étant pas assermentés, un élu ou un adjoint peut verbaliser en tant qu'officier de police judiciaire.

PREMIERES STATISTIQUES



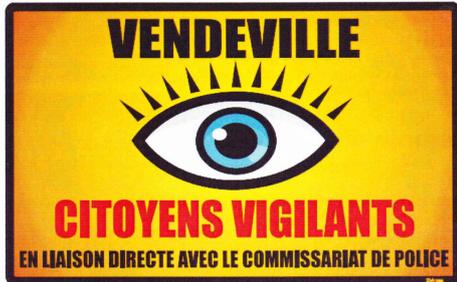
- Conduite de véhicule sans respect d'indications résultant de la signalisation routière
- Conduite d'un véhicule à une vitesse excessive, eu égard aux circonstances
- Franchissement d'une ligne discontinue non justifié par un dépassement ou la traversée d'une chaussée
- Apposition sur le véhicule de certificat d'assurance non valide. Non apposition sur le véhicule du certificat d'assurance
- Stationnement d'un véhicule interdit par un règlement de police
- Arrêt/Stationnement gênant de véhicule sur une voie publique spécialement désignée par arrêté.

Depuis le début du mois de janvier, monsieur le Maire passe plusieurs heures par semaine sur les 2 ronds-points situés à l'entrée et à la sortie de Vendeville, dans le but de verbaliser les nombreux poids lourds qui s'apprêtent à traverser la commune et se voient contraints de faire demi-tour.

Il leur rappelle que la commune de Vendeville est **interdite** à la circulation des **véhicules de plus de 3.5 tonnes**.

Le PV s'élève à 22.35€ majoré à 75€ s'il n'est pas réglé immédiatement. Cet argent est reversé à la MEL pour l'aménagement de zones dangereuses.

REACTIVATION POST-COVID DU DISPOSITIF CITOYENS VIGILANTS



Monsieur le Maire, son adjoint à l'urbanisme et son conseiller délégué à la sécurité, souhaitent réactiver le dispositif "citoyens vigilants" mis en place en 2015 par l'ancienne municipalité; dès que la situation sanitaire permettra de se réunir.

Missions des citoyens vigilants :

- rassurer la population
- améliorer la réactivité de la Police Nationale contre la délinquance
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité
- faire remonter les informations que l'on estime devoir porter à la connaissance des forces de l'ordre

Il est proposé aux citoyens vigilants de créer un maillage de surveillance au sein de leur quartier, en empruntant la forme d'un **réseau de solidarité de voisinage**, d'une vigilance structurée autour des habitants d'une même rue ou d'un même quartier.

Le dispositif doit permettre à la Mairie d'alerter la Police Nationale de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont les référents seraient les témoins.

Cette organisation permettra une circulation rapide de l'information, tandis que le référent fera office d'interface entre les habitants et la Mairie.

La fréquence des rendez-vous avec la Mairie sera d'environ 2 fois par an, principalement avant les vacances d'été.

NOUS RECHERCHONS DES VOLONTAIRES

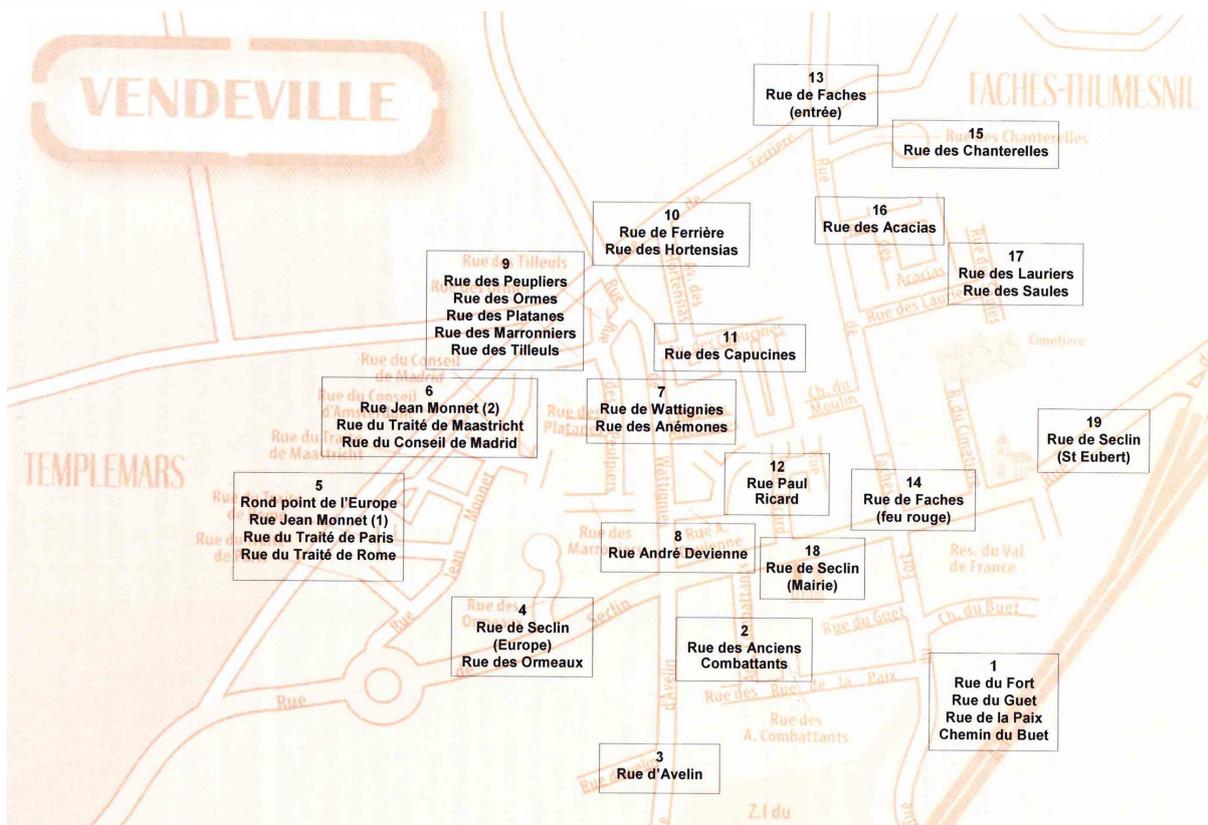
Les citoyens vigilants doivent être clairement identifiés. Ils sont recensés par la Police Nationale.

Si vous faisiez partie de la **liste initiale des référents**, merci de confirmer en Mairie votre choix de vous maintenir ou non sur la liste.

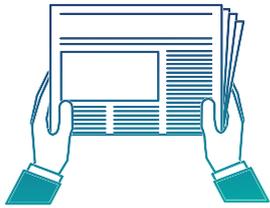
Si vous n'étiez **pas inscrit** et que les missions de ce dispositif vous intéressent, vous pouvez vous porter volontaire en vous inscrivant en mairie jusqu'au vendredi 26 février 2021.

Rdv à l'accueil de la Mairie, au 03 20 16 84 84 ou par mail ymartin@mairiedevendeville.fr

DECOUPAGE DES 19 QUARTIERS DE LA COMMUNE



REVUE DE PRESSE



Le Père Noël avec les jeunes élus.

Le père Noël était en visite à Vendeville

V. L. (CLP) - 21 décembre 2020 à 11:16



Le site est en cours de réaménagement par son nouveau propriétaire.

À Templemars et Vendeville, une lutte commune contre les poids lourds

Carine Bausière - 07 janvier 2021 à 07:53



La police a demandé aux gens du voyage de déplacer leurs caravanes pour permettre à des camions d'accéder au quai.

Le parking de la société Centurion à Vendeville envahi par les gens du voyage

Cédric Gout - 11 janvier 2021 à 16:33

REVUE DU WEB



Mairie de Vendeville
20 déc. 2020 à 18:07

LE PÈRE NOËL SE BALADE À VENDEVILLE

👉 Nous avons eu de la chance ce matin à Vendeville !

👉👉👉 HO HO HO ! Le Père Noël est venu se balader dans notre village, il en a profité pour saluer petits et grands qui l'attendaient avec impatience.

👉👉 un grand merci.

Mairie de Vendeville
16 janv. à 18:32

🌿 Renforcement du protocole sanitaire

⚠️ le gouvernement a décidé le renforcement du protocole sanitaire en milieu scolaire

👉👉 L'objectif est désormais de limiter les rassemblements et le brassage des enfants durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées

👉 Les enfants se restaureront désormais par classe et non plus par cycle

😊 La garderie du soir est maintenue jusqu'à 18h30 malgré l'avancée du couvre-feu

Mairie de Vendeville
29 déc. 2020 à 18:30

👉 GESTE CITOYEN

👉👉 Bravo au vendevillois qui durant sa promenade a ramassé un sac de déchets.

⚠️ Pour rappel, il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets sur la voie publique...

😊 on sait pouvoir compter sur vous !

Mairie de Vendeville
17 janv. à 08:44

👉 Fraîchement élu adjoint à la culture et à l'urbanisme, Guillaume Liétard a mis au vote la participation de la commune au Mapping Festival 2021.

👉👉 Le vidéomapping est une technique de diffusion d'images sur un bâtiment ou un objet.

L'équipe en place a donc voté Pour !

👉 Les enfants du 3ème cycle de la primaire vont travailler 5 mercredis après-midi lors d'ateliers mêlant éducation aux images et pratiques artistiques, l'occasion de découvrir cette forme créative peu connue.

👉 Plus d'infos très vite et en suivant la page Facebook [ALSH Vendeville](#)

Mairie de Vendeville
13 janv. à 08:29

👉 Quel fléau... dimanche après-midi, un terrain Vendevillois est à nouveau envahi au rond point du Hameau de l'Europe...

- Cette fois, c'est au tour de la société "le Centurion" d'être victime de l'invasion massive de caravanes sur son terrain privé, empêchant le bon fonctionnement de son activité salariale.

- Dès lundi, le directeur du site s'est associé au Maire de Vendeville pour solliciter la Préfecture du Nord concernant cette effraction.

- Force est de constater que ce mardi 12 janvier aux alentours de 17h, le camp a été levé, pour le plus grand soulagement du responsable du site et pour la plus grande satisfaction du Maire et de ses administrés.

- Une action Coup de Poing en l'espace de 48h, pour répondre aux attentes d'une population exaspérée.

Restez connectés et retrouvez toute l'actualité de la municipalité sur sa page Facebook.

Abonnez-vous sur :



TRIBUNE LIBRE

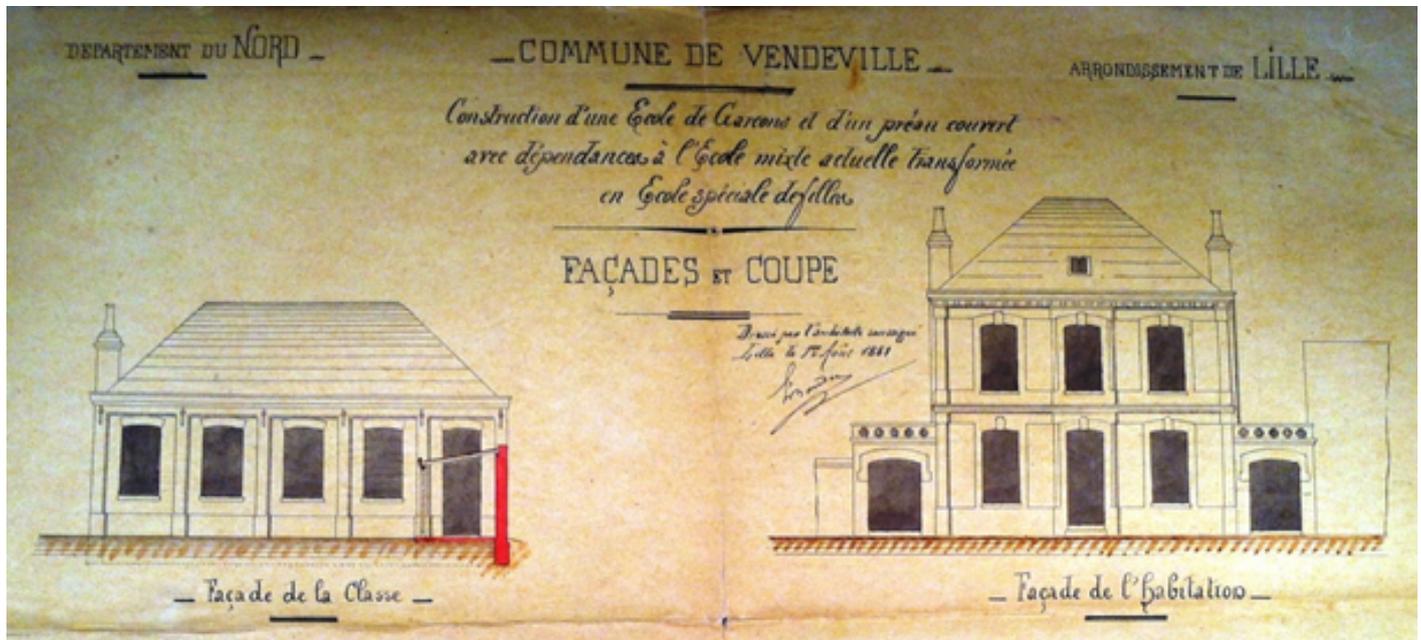


Le groupe de la minorité n'a pas communiqué de tribune à insérer dans ce numéro.

TRIBUNE LIBRE



Le groupe de la majorité n'a pas souhaité éditer de tribune dans ce numéro.

1881 - LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE


En 1881, lors du Conseil Municipal du 2 août, présidé par Jean Baptiste Delattre, ce dernier donne lecture d'un courrier du Préfet, en date du 23 février, concernant l'école.

Le Maire, Charles Vanderstraeten, vient de décéder et un rapport officiel constatant la mauvaise installation du service scolaire lui a été adressé, indiquant qu'il y a urgence à appeler l'attention du Conseil Municipal sur cet état de choses afin d'étudier les moyens d'y remédier dans le plus bref délai possible.


LE PREAU DES FILLES

On aperçoit le toit de l'école des garçons et à droite une remise qui abritait le cochon de l'institutrice pendant la guerre 40.

Le Conseil Municipal, assisté des plus imposés, après avoir délibéré, considérant que la commune ne possède pas d'école de filles et que la salle où l'institutrice réunit ses élèves est insuffisante et insalubre; que l'école de garçons est dépourvue de préau et que le jardin de l'instituteur n'appartenant pas à la commune lui sera retiré le 1er octobre prochain; décide à l'unanimité qu'il y a lieu de faire

l'acquisition d'un terrain pour y établir une école nouvelle et adjoindre un préau et un jardin à l'ancienne.

Le plan établi en 1881 décrit le logement de l'instituteur, qui abrite aujourd'hui les services de la mairie et la classe de garçons. Ils sont séparés du bâtiment qui deviendra l'école des filles par un mur dont on voit encore la trace dans la cour de la mairie. De chaque côté du mur, un préau complète l'ensemble. L'entrée des garçons se fait par le porche situé entre le logement de l'instituteur et l'ancien bâtiment, l'entrée de filles, sur le côté droit du pignon du logement de l'institutrice.

Le logement de l'instituteur est bien plus beau que celui de l'institutrice, pour pallier cette inégalité la commune lui construit une cuisine en 1907.

Les bâtiments construits au XIX^e siècle resteront en l'état jusqu'au milieu des années 50. Pendant toute cette période, la petite salle à gauche du couloir de la salle Buisine tiendra lieu de secrétariat de mairie.